COURSE DE COTE DE

LA ROCHE EN ARDENNE

REGLEMENT PARTICULIER

I. PROGRAMME GÉNÉRAL DE L'EPREUVE

Le 20/05/ 2026 :	Parution du règlement particulier.
Le 25/06/ 2026 à 20h00 :	Clôture des inscriptions à droits simples.
Le 27/06/ 2026	
de 14h00 à 19h00 :	Vérifications sportives et techniques.
Le 28/06/ 2026	
à 08h00 :	Clôture des inscriptions à droits majorés.
de 08h00 à 12h00 :	Essais officiels chronométrés.
à 13h00 :	Affichage de la liste des pilotes et véhicules qualifiés.
à 13h00 :	Début des montées de course.
A l'arrivée du dernier concurrent :	Affichage du Classement Provisoire Ouverture du délai de réclamation Remise des prix.
30' après affichage du classement provisoire :	Classement Final.

II. ORGANISATION

1. Généralités

1.1. Le CLUB MOTEUR PASSION CHINY organise le 28 /06/2026 la Course de côte Nationale « Open » de LA ROCHE EN ARDENNE

1.2. N° de Visa RACB Sport : HC-R5-M050 (05/06/2026)

2. Comité d'Organisation, Secrétariats, Officiels

2.1. Président du Comité d'Organisation :

Mr. Lejeune Guy
Rue de la gare 27 à B – 6810 IZEL.
GSM : 0473/ 25.04.55
E-mail : cmpchiny@outlook.be

2.2. Adresse du secrétariat de l'épreuve :

Mr Restiaux fabienne
Rue de la gare 27-6810 IZEL

GSM 0479/61.85.47 Email : cmpchiny@ outlook.be

• A partir du 27//06 /2026 à 12h00 :
Adresse : RUE DE CIELLE 6980 LA ROCHE EN ARDENNE
GSM0479/61.85.47

2.3. Officiels

Directeur de Course :	LIEGEOIS JULES	- lic. RACB 2357
Responsable de la Sécurité :	TBC	- lic.
Starter :	DELAUNOIS ALAIN	- lic. RACB 2666
Secrétaire de l'épreuve :	TBC	- lic.
Responsable des relations Concurrents :	TBC	- lic.
Homologation RACB :	BERTRAND RAPHAEL	- Lic RACB 4150
Médecin chef :	TBC	- lic.

Commissaires sportifs

Président de collège :	DHONDT JAN	- lic. RACB 2385
Membre :	NOTERMANS LILIANE	- lic. RACB 1136
Membre ASAF :	REISCH JOHN	- lic. ASAF 184

Délégués techniques

Chef de file :	MOSBEUX Jean-Guy	- lic. RACB 3412
Membre :	JANSSEN Stany	- lic. RACB 1749

3. Tableau officiel d'affichage

3.1. Tout additif, communication et décision, ainsi que les classements, seront affichés au tableau officiel d'affichage situé au conteneur rue de Cielle 6980 LA ROCHE EN ARDENNE

III. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

4. Généralités

4.1. Cette épreuve sera disputée conformément au Code Sportif International de la FIA 2026 et à ses annexes, aux Règlements Sportif et Technique des courses de côte du RACB 2026 et leurs annexes, aux règlements du RACB Sport 2026 et au présent Règlement Particulier.

Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncées uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportif et Techniques des courses de côte du RACB 2026 figurent sur les sites web suivants : www.racb.com et www.coursedecote.be.

Seuls les textes français de ces différents règlements font foi.

4.2. La compétition compte pour le(s) championnat(s) suivant(s) :
- Championnat de Belgique des Courses de Côte

5. Parcours

5.1. L'épreuve se déroulera sur le parcours de RUE DE CIELLE 6980 LA ROCHE EN ARDENNE, qui présente les caractéristiques suivantes :

Longueur de la côte : 5550 mètres.

6. Véhicules admis : Pour tout renseignement technique : lb.sport@racb.com

6.1. Sont admis à participer : tous les véhicules répondant aux prescriptions de l'Annexe J de la F.I.A. et/ou aux prescriptions techniques du R.A.C.B. Sport.

Ces véhicules seront répartis dans les catégories conformes au chapitre II - Classements, Article 2 Groupes et Classes du règlement sportif course de côte 2026 du RACB Sport

7. Inscriptions

7.1. L'inscription se fera avant le **25/06 /2026 à 20h00** en ligne à l'adresse rue de la gare 27-6810 IZEL ou en adressant la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée en caractères imprimés, au secrétariat (voir Art. 2.2).

Si cette demande est envoyée par Email, l'original devra parvenir à l'organisateur, au plus tard avant **le 25 /06/ 2026 à 09h00.**

7.2. Les concurrents et conducteurs qui désirent prendre part à une compétition nationale à l'étranger ne pourront le faire qu'avec l'autorisation préalable de leur ASN. (Art.2.3.8 du Code de sportif de la FIA 2026)

8. Droits d'engagement (Voir Article 7 du Règlement Sportif Courses de côte 2026)

8.1. 180 Eur. avec la publicité facultative de l'organisateur.
230 Eur. sans la publicité facultative de l'organisateur.
Les droits d'engagement sont à payer par virement au compte n° BE72 7320 0663 1316 de l'asbl CMP CHINY avec la mention «CC. Nationale de LA ROCHE EN ARDENNE » et ce, pour le **25/06/2026 au plus tard.**
Passé ce délai, une majoration de 50 Euros sera exigée.

8.2. L'inscription ne sera acceptée que si elle est accompagnée des droits d'engagement dans le délai fixé à l'Article 7

8.3. L'organisateur a prévu les publicités suivantes : APL
• obligatoire (numéro de départ) :

IV. VERIFICATIONS - PARC FERME

9. Vérifications sportives & techniques

9.1. Les vérifications sportives se dérouleront le 27/06/2026 de 14h à 19h et seront situées rue de Cielle 6980 La Roche En Ardenne

9.2. Les vérifications techniques se dérouleront le 28/06/2026 de 14h à 19h et seront situées dans le parc des coureurs

9.3. Les contrôles particuliers (pesage, etc.) auront lieu : PENDANT LA DURE DE LA MONTEE ET 5 MINUTES APRES LE DERNIER VEHICULE ARRIVEE
LIEU : AU PARC D'ATTENDE D ARRIVEE

10. Parc fermé

10.1. Le parc fermé est situé …RUE DE CIELLE 6980 LA ROCHE EN ARDENNE

V. PRIX ET COUPES, REMISE DES PRIX

11. Prix et coupes

11.1. Les prix, coupes et trophées suivants seront distribués :

Classement par catégorie

- 1er : Coupe
- 2ème : Coupe
- 3ème : Coupe

Classement par classes

- 1er : Coupe
- 2ème : Coupe
- 3ème : Coupe

Prix Spéciaux

- 1ère Dame : Coupe
- Inter-Ecuries : Coupe

12. Remise des Coupes et Prix

La remise des prix se déroulera LE 28 JUIN 2026

Elle aura lieu à l'endroit suivant rue de Cielle 6980 La Roche En Ardenne

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE DES COURSES DE COTE 2026

COURSE DE COTE DE LA ROCHE EN ARDENNE **Date : 28/06/2026**

CASES RESERVEES A L'ORGANISATION

Reçu le	*Payé le*	*Vérif. Technique*	*Vérif. Licence*	*Groupe/Classe*	*Numéro attribué*

SVP compléter en lettres capitales et lisiblement

Je soussigné (pilote) Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... N° : .....

Code Postal : ..... Localité : ..... N° Tél. : ....

Né le :..... Adresse e-mail : .....

Déclare avoir pris connaissance du règlement de la course de côte de LA ROCHE EN ARDENNE du 28 /06 / **2026**, m'engage à en observer toutes les prescriptions de la façon la plus stricte.
Je certifie sur l'honneur que la voiture pour laquelle je sollicite un engagement est conforme à la réglementation ainsi qu'au passeport technique attribué au véhicule et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée.

A COMPLETER ENTIEREMENT en LETTRES CAPITALES et LISIBLEMENT FAUTE D'ETRE ADMIS

PILOTE

Nom ou Pseudonyme (validé RACB):..... Nationalité : ……..

N° Licence : ..... Ecurie : .....

CONCURRENT (écurie)

Nom : .....N° Licence « Concurrent » : ……

VOITURE

Marque :..... Type : .....

Cylindrée. :..... Turbo ☐ Groupe :..... Classe : .....

Obligatoire pour la Catégorie 1 : Valeur Pf : …….. – FIA Pf ID : ……

Catégorie 1	EX	D	E2-SS	CN/E2-SC
1 ☐ Pf 15 -> 39 2 ☐ Pf 40 -> 79 3 ☐ Pf 80 -> 119 4 ☐ Pf 120 -> 159 5A ☐ Pf 160 > 199 5B ☐ Pf 200 > 239 5C ☐ Pf > 240	11 ☐ 0 -> 4000cc **CM** 13 ☐ 0 -> 1003cc	14 ☐ F3 15 ☐ F3000	16 ☐ 0-1600cc 17 ☐ 1601-2000cc 18 ☐ 2001-3000cc	19 ☐ 0-1600cc 20 ☐ 1601-2000cc 21 ☐ 2001-3000cc **H** 23 ☐ Historic

Date : .... / ... / 2026 Signature du pilote (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

A renvoyer avant le 25/06/2026 à 20h00